



Le permis de conduire belge

Afin de se conformer à la réglementation européenne, le Service Public Fédéral (SPF) Mobilité et Transports de l'Etat belge a confié la production, la personnalisation et la distribution du nouveau permis de conduire à Zetes. Ce nouveau document répond à des normes très élevées en matière de sécurité et de continuité de services.

Une harmonisation à l'échelle européenne

En décembre 2006, le Parlement européen et le Conseil ont adopté une directive concernant le permis de conduire. Celle-ci a pour objectif principal l'amélioration de la sécurité routière et prévoit notamment la production d'un document uniforme dans tous les pays membres. Celui-ci remplacera les 110 modèles qui existent actuellement dans l'Union.

La directive 2006/126/CE du Parlement européen et du Conseil propose :

- d'améliorer la libre circulation et la liberté d'établissement des citoyens européens en garantissant et facilitant la reconnaissance mutuelle de tous les permis
- de réduire les possibilités de fraude
- d'accroître la sécurité routière.

Sécurité et continuité de service

Afin de se conformer à cette directive, le SPF Mobilité et Transports de l'Etat belge a élaboré un cahier des charges détaillé tout en posant des exigences extrêmement élevées en matière de sécurité, de niveau de services et de continuité de ces services.

Chiffres clés

- Production d'environ **800.000** permis de conduire par an (permis temporaires et définitifs)
- Livraison dans les **2 jours**
- Preuve de livraison en **15 minutes**
- Site de personnalisation secondaire prêt à prendre le relais en **24 heures** en cas de défaillance du site principal

Le projet en quelques dates – années 2012 & 2013

- 22 novembre : attribution du contrat
- 1^{er} février : personnalisation des premiers permis pour les communes pilote
- 4 février : livraison des premiers permis de conduire aux communes
- 20 avril : personnalisation et livraison généralisées à toutes les communes

Au terme de la procédure de sélection, Zetes s'est vue chargée de la production des documents en polycarbonate et de la personnalisation du nouveau permis de conduire belge. Ces processus sont réalisés sur les sites sécurisés du Groupe.

Par ailleurs, Zetes a mis sur pied son propre service logistique sécurisé pour la livraison des documents aux différentes communes du pays.

Service logistique express

Pour répondre aux exigences du SPF Mobilité et Transports en termes de délais de livraison et de communication des informations, Zetes a créé son propre service logistique sécurisé pour remettre les nouveaux permis de conduire aux communes. De plus, les chauffeurs de Zetes sont équipés d'une solution de preuve de livraison électronique. Développée par la division du Groupe dédiée à l'optimisation de la chaîne d'approvisionnement, celle-ci permet d'informer le SPF Mobilité et Transports de l'arrivée des documents dans une commune au maximum 15 minutes après leur réception.

En outre, la solution de Zetes garantit :

- Une livraison ultra rapide : réception dans les communes dans les 2 jours suivant l'introduction d'une demande
- Une preuve de livraison quasi instantanée : données transmises dans les 15 minutes suivant l'arrivée des permis de conduire dans les communes.
- Un « disaster recovery plan » : en cas de défaillance du site de production principal, un site secondaire en Belgique sera prêt à prendre le relais en moins de 24 heures

Une application web sécurisée assurant la liaison avec le SPF Mobilité & Transports a également été mise en place afin de vérifier à tout moment le statut de la production, les volumes émis, etc.

Les premiers permis ont été délivrés en février 2013 et de l'ordre 800.000 documents seront produits, personnalisés et distribués chaque année.

Une expertise éprouvée en documents sécurisés

Les équipes de Zetes ont une large expérience des projets de production et personnalisation de documents d'identité et de voyage sécurisés. Le Groupe dispose, à cette fin, de plusieurs sites répondant à des normes strictes de protection et d'accès et disposant de personnel hautement qualifié. Y sont notamment produits l'eID, kids-ID (carte d'identité pour les moins de 12 ans) et la carte santé belges, le passeport électronique biométrique ivoirien et la carte d'identité israélienne.

Le savoir-faire de Zetes s'étend également aux autres processus liés à l'identification des personnes :

- Recensement biométrique de citoyens
- Centralisation des données
- Gestion de bases de données centralisées
- Dédoublonnage biométrique sur base de systèmes AFIS/ABIS
- Création de registres nationaux
- Contrôle des données

La norme ISO 27001

Zetes est détentrice de la certification ISO27001 pour la production de documents de voyage et d'identité électroniques (passeports, visas, etc.).

Cette certification s'est imposée comme la norme de facto pour garantir les meilleures pratiques au niveau international en termes de systèmes de gestion de la sécurité de l'information (SGSI). Elle fixe plus de 130 critères à respecter et fait office de garantie et de différentiateur important parmi les fournisseurs de solutions d'identification des personnes.

En plus de protéger les parties prenantes contre des menaces importantes comme le crime organisé, elle minimise le risque de pertes financières causées par une panne du système ou la perte de données.



13. Sample	9.	10.	11.	12.
Sample	A3			
A		01.08.06	01.08.16	
B		01.08.09	01.08.14	
C1				
C				
D1				
D				
BE				
C1E				
CE		01.08.09	01.08.14	
D1E				
DE				
G		01.08.09	01.08.14	
1. Name	Sample			
2. Vorname	Sample			
3. Geburtsdatum und -ort	Sample			
4a. Ausstellungsdatum	Sample			
4b. Ablaufdatum	Sample			
4c. Ausstellungsbehörde	Sample			
5. Führerscheinnummer	Sample			
9. Fahrerlaubnisklasse	Sample			
10. Gültig vom	Sample			
11. Gültig bis	Sample			
12. Beschränkungen/Bemerkungen	Sample			